



Projet d'établissement

Version 2017-2020



**WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT**

Rue de l'Industrie 127, 4100 Seraing – 04 337 21 02

Avenue du Centenaire 250, 4102 Ougrée – 04 330 37 90/91

www.arluciedejardin.be

TABLE DES MATIERES

Table des matières.....	2
1 Introduction.....	3
2 Comment nous contacter?.....	4
3 Organigramme des études.....	4
4 Les structures et l'organisation du premier degré.....	5
5 Socialisation.....	5
6 Lutte contre la violence.....	5
7 Lutte contre l'absentéisme.....	6
8 Formation de citoyens.....	7
9 La rencontre avec l'autre.....	7
10 Le devoir de mémoire.....	8
11 Activités parascolaires et voyages pédagogiques.....	8
12 Lutter contre l'échec scolaire.....	9
12.1 Les élèves ayant des difficultés et troubles de l'apprentissage sont accompagnés par une logopède sur les 2 sites.....	9
12.2 Le cercle de la réussite.....	9
12.3 L'accueil des élèves et le tutorat.....	9
12.4 Ecoute et méthode de travail.....	10
12.4.1 L'écoute.....	10
12.4.2 La méthode de travail.....	11
13 Une école favorisant l'autonomie et la réussite.....	11
13.1 Projet de soutien et renforcement de la langue française.....	12
13.3 L'espace Rencontre et « le coin internet » – Cyber-média.....	12
13.4 Les activités de remédiation.....	12
13.5 Une orientation adéquate.....	13
14 Education à la santé.....	13
15 Les stages en entreprises et l'épreuve de qualification.....	14
16 Les stages sportifs de l'option Education Physique de niveau A (multisports).....	14
17 Amélioration du potentiel professionnel et enrichissement individuel des membres du personnel...	15
18 Evolution de l'immersion en néerlandais depuis 2007.....	15
19 Inscription de nos élèves et notre école dans le développement durable.....	15
20 Nos futurs projets.....	16
21 Conclusion.....	16

L'Athénée royal Lucie Dejardin est le résultat de la fusion de deux anciens lycées.

Le Lycée du Pont de Seraing et le Lycée du Beau Site

Ce projet d'établissement fait partie des documents incontournables pour créer la symbiose entre les parents, les élèves et l'école. A la lecture de ce dernier, il vous sera possible d'entrevoir l'organisation générale ainsi que les objectifs prioritaires de notre établissement.

Comme vous pourrez, en outre, le constater dans l'organigramme ci-après, l'ARLD comprend une école primaire annexée: véritable école de quartier. Elle comprend 6 classes de primaire. Une garderie est assurée gratuitement tous les jours (sauf le mercredi) et des repas chauds sont servis à un prix démocratique. Une école des devoirs est également assurée gratuitement tous les jours (sauf le mercredi) par un enseignant. Concrètement, les informations spécifiques à l'enseignement primaire sont toujours reprises en **caractères rouges**.

En ce qui concerne le secondaire, pour l'essentiel, c'est l'enseignement général qui y est dispensé. C'est aux 2^e et 3^e degrés que le spectre des options proposées est le plus large, afin de permettre, à chacun des élèves, l'orientation la plus appropriée. C'est pourquoi on retrouve au 3^e degré l'essentiel des dominantes à savoir langues modernes, sciences économiques, éducation physique, sciences fortes, sciences + langues modernes, sciences + informatique et l'immersion en néerlandais. Notons que, pour l'option à dominante scientifique au 3^e degré, une heure de physique supplémentaire est ajoutée à la grille horaire des élèves selon le prescrit légal, ce qui porte à 7h le nombre d'heures de sciences. Une section technique de qualification (option: technicien/ne de bureau) complète l'offre d'enseignement.

Les projets d'établissement antérieurs ont été poursuivis. Ils relèvent des missions fondamentales et incontournables de l'école. L'expérience accumulée au fil des ans a permis de les affiner en fonction de l'évolution de notre communauté scolaire et de nos pratiques pédagogiques.

En outre, de nouveaux projets ont vu et vont continuer à voir le jour, afin de faire correspondre au mieux l'action de notre équipe pédagogique aux missions de l'école en pleine évolution et de la société en constante mutation.

2 COMMENT NOUS CONTACTER?

SECTION PRIMAIRE

- Rue de l'Industrie 127 – 4100 Seraing
- Tél. 04 337 68 10
- Fax: 04 385 05 72
- Mail: contact@arluciedejardin.be

SECTION SECONDAIRE IMPLANTATION DE SERAING

- Rue de l'Industrie 127 – 4100 Seraing
- Tél. 04 337 21 02
- Fax: 04 385 05 72
- Mail: contact@arluciedejardin.be

SECTION SECONDAIRE IMPLANTATION D'OUGREE

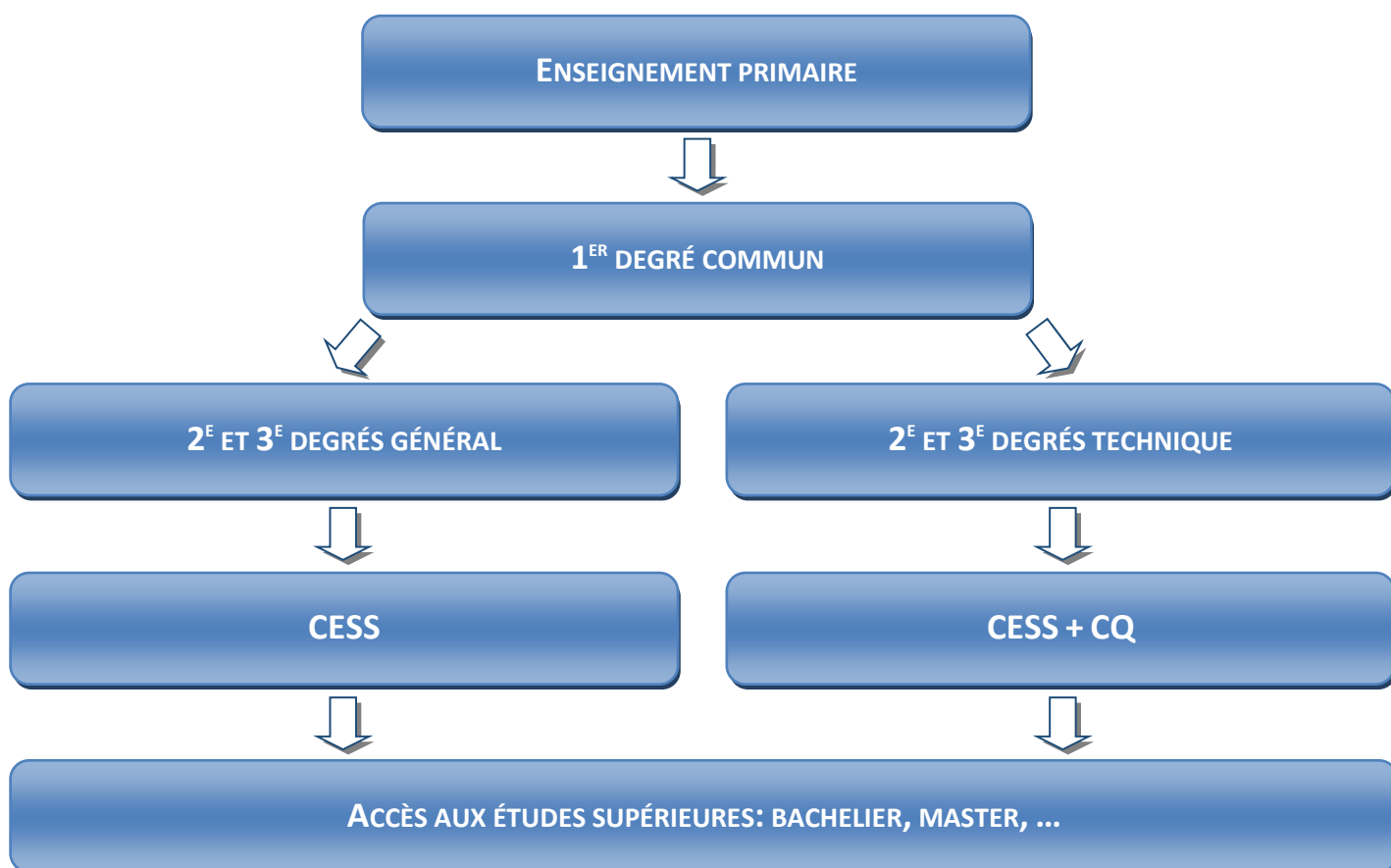
- Avenue du Centenaire 250 – 4102 Ougrée
- Tél. 04 330 37 90/91
- Fax: 04 330 37 99
- Mail: contact@arluciedejardin.be

CPMS

- Rue de l'Industrie 127 – 4100 Seraing
- Tél. 04 336 66 79
- Fax: 04 336 79 98
- Mail: cpmscf.seraing@sec.cfwb.be

Les membres de la Direction reçoivent uniquement sur rendez-vous.

3 ORGANIGRAMME DES ETUDES



4 LES STRUCTURES ET L'ORGANISATION DU PREMIER DEGRE

La première année de l'enseignement secondaire est une année de transition, d'adaptation et d'intégration. L'équipe pédagogique est particulièrement attentive à l'intégration de tous les élèves à leur nouveau cadre de vie. Les premiers jours sont consacrés à des activités ludiques et pédagogiques de découverte de l'école.

Dès la fin du mois de septembre, une rencontre avec les parents est organisée pour établir un premier bilan. D'autres se dérouleront périodiquement pour assurer le suivi du parcours scolaire de chaque élève et apporter rapidement la remédiation éventuelle. Des remédiations sont organisées en français, en mathématique, en sciences et en langues.

Une année complémentaire est imposée à l'issue de la deuxième année quand elle s'avère nécessaire pour permettre à l'élève d'acquérir les socles de compétences indispensables pour aborder le deuxième degré. Les élèves de deuxième complémentaire sont associés aux élèves de deuxième commune et suivent des remédiations spécifiques. Ils sont inscrits à l'épreuve du CE1D.

5 SOCIALISATION

Le jeune et l'adolescent ont besoin de repères pour construire leur personnalité. Naguère, ce rôle relevait de la sphère familiale. Aujourd'hui, l'école est amenée à s'y investir de plus en plus souvent.

Le respect des devoirs et des droits de chaque composante de la communauté éducative constitue un des fondements de la vie harmonieuse de tout groupe. Le règlement d'ordre intérieur (ROI) concrétise la mise en place d'un cadre référentiel. Il a pour objectif de créer un environnement propice à l'épanouissement individuel et à l'autonomie, à la tolérance et à l'esprit d'entraide et à la solidarité.

6 LUTTE CONTRE LA VIOLENCE

L'école est en profonde mutation. Réussir impose de plus en plus d'exigences, alors que les publics scolaires sont de plus en plus diversifiés.

Les phénomènes de violence peuvent avoir de graves conséquences sur le plan du développement du jeune et du climat d'école. L'école doit se doter de ressources et de moyens importants afin de prévenir et gérer ces phénomènes plutôt que de les subir.

Un conseil des délégués d'élèves, élus en début d'année scolaire, relaie les demandes des élèves et assure la fonction de dialogue avec l'autorité.

En outre, les élèves sont régulièrement placés dans des situations impliquant une responsabilisation: gestion d'activités sportives en relation avec des actions solidaires (Télévie, récolte de vivres et de vêtements pour les nécessiteux pendant les Journées Portes Ouvertes).

Ils sont également sensibilisés au harcèlement. Un espace d'écoute active permet aux élèves en difficultés d'être entendu par leurs pairs formés à cette pratique ou par un professeur compétent.

Depuis l'année 2016-2017, l'équipe pédagogique met en application la parole régulée au sein d'un groupe demandeur.

Au primaire, l'accueil des enfants dès le matin et le soutien de chaque enseignant aident les enfants à se sentir bien dans leur école. De nombreuses activités (entretien de la plaine de jeux en équipes, travaux de groupes en classe, ...) permettent aux enfants de comprendre à quel point ils ont besoin les uns des autres.

Il faut toujours pouvoir donner aux enfants la possibilité de s'exprimer sous forme de débats, de jeux, ... Nous utilisons également souvent l'activité manuelle qui permet aux enfants de s'exprimer différemment.

Un enfant qui est violent est, dans la plupart des cas, un enfant qui s'exprime. Il est donc primordial, dès l'école primaire, de leur apprendre qu'il y a d'autres moyens d'expression que la violence.

Nous devons avoir la conviction que la violence, quelle qu'en soit son expression, n'est pas une fatalité devant laquelle on reste impuissant. Il appartient donc à toute la communauté éducative, en partenariat avec les professionnels du terrain, d'agir et de mettre en place un programme de prévention.

Dans ce contexte, le Centre Psycho-médico-social sera notre partenaire privilégié et sera acteur à part entière (voir le Projet d'établissement du PMS). En cas de besoin, les services de médiation de la FWB seront également appelés à intervenir auprès des élèves pour prévenir et solutionner les décrochages et/ou les conflits.

Notre objectif: œuvrer à ce que notre milieu scolaire **reste** le moins perméable possible à l'enracinement de la violence. C'est un travail de longue haleine, entrepris depuis de nombreuses années et qui porte ses fruits.

Notre méthode: favoriser **écoute, dialogue et médiation** et prévenir les facteurs de violence avec l'aide du CPMS, installé dans nos deux implantations.

7 LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME

Action "temps perdu zéro": l'animation, grâce à un cadre PAPO (Commis de bureau), du centre de documentation/bibliothèque ainsi que du centre cybermédia permet à chacun de disposer d'un outil de recherche de la documentation requise pour le travail scolaire.

Un contact régulier avec les parents permet de gérer la situation des absences de chacun. De plus, en première année, les présences sont prises tous les matins aux deux premières heures. **A partir de la rentrée de septembre 2014, un sms est envoyé aux parents qui le souhaitent pour prévenir de l'absence de leur enfant.**

Chaque jour, en début de matinée et en début d'après-midi, les présences et les absences des élèves du primaire sont répertoriées dans le registre de fréquentation.

Une fiche détaillée a été mise au point pour justifier la (ou les) absence(s) des enfants.

Si une absence (même justifiée) de la part d'un élève est répétée, les parents seront convoqués pour en discuter avec la Directrice et trouver une solution.

8 FORMATION DE CITOYENS

Nos élèves sont les adultes de demain. Dans nos sociétés complexes, il est indispensable de les préparer à accomplir pleinement le rôle de citoyen qui leur incombera prochainement.

L'apprentissage le plus efficace à l'exercice d'une citoyenneté responsable ne peut être que la pratique.

L'établissement privilégiera donc cette voie via le Conseil des délégués d'élèves.

L'expérience entamée dès 2001-2002 s'est poursuivie à la satisfaction du plus grand nombre. Chaque classe élit à bulletin secret, dès octobre, deux candidats (un délégué et un co-délégué) après un large débat. Ils bénéficieront d'une formation pratique à l'exercice de leur rôle. Le Conseil des délégués bénéficiera du soutien de professeurs-ressources. La mission de ces derniers consistera à aider à la formulation de projets et à en soutenir la réalisation. Le Conseil des délégués sera garant du droit de parole des élèves. Il développera l'esprit d'initiative, le travail en équipe et la solidarité. Il permettra le débat d'idées, la proposition d'actions destinées à assurer un mieux-être collectif et leur concrétisation dans le cadre des législations scolaires. Il favorisera la responsabilisation des élèves dans l'amélioration de leurs apprentissages et du cadre de vie.

Dans toutes les classes de 5^e et 6^e primaires, en début d'année, les enfants votent pour désigner un délégué pour chacune des classes (cf. Décret Citoyenneté).

Ces délégués relaieront les demandes et les besoins de tous les élèves de l'école lors de 6 réunions organisées avec la Directrice de l'école primaire.

9 LA RENCONTRE AVEC L'AUTRE

La lutte contre le racisme, le harcèlement, l'homophobie et la xénophobie doit être entamée dès le plus jeune âge. Mieux se connaître est nécessaire pour mieux se comprendre afin de mieux se reconnaître. Dans un établissement comme le nôtre, il s'agit d'un objectif incontournable! **Faire en sorte que la diversité de notre population soit une richesse** doit sous-entendre notre action pédagogique et, pourquoi pas, devenir le slogan de notre communauté scolaire. C'est avec cet état d'esprit qu'une équipe dynamique s'est engagée, pour 2016-2017, dans un projet anti-harcèlement.

Au primaire, des échanges scolaires se font lors de tournois sportifs organisés entre toutes les écoles de la Province de Liège. Ces échanges permettent de sensibiliser les enfants au fait que la différence de l'autre est généralement un atout et non un défaut.

Un buffet pâtisseries est organisé à l'école lors de la journée Portes ouvertes avec la collaboration des parents. Chacun propose et prépare les saveurs de son pays d'origine. La gastronomie permet ainsi de rapprocher les gens qui sont pourtant de cultures différentes!

10 LE DEVOIR DE MEMOIRE

Les élèves seront informés des dangers de "l'exclusion". Le souvenir douloureux de la guerre 40-45 sera ravivé lors de visites aux Territoires de la Mémoire. De plus, des représentants d'élèves participeront activement à la commémoration du "8 Mai" et du "11 Novembre" afin que jamais on n'oublie et surtout que cela ne se reproduise plus jamais.

Les élèves de 5^e et 6^e années visitent, chaque année, les Territoires de la Mémoire.

11 ACTIVITES PARASCOLAIRES ET VOYAGES PEDAGOGIQUES

Nous devons maintenir nos "sorties", nos activités culturelles et pédagogiques et en faire des outils d'ouverture sur l'environnement extérieur. En voici une liste non exhaustive:

- voyages à Maastricht, séjour à Londres dans le cadre d'échanges linguistiques;
- constitution d'une mini entreprise et participation au concours de la "Meilleure mini entreprise de Belgique";
- expositions importantes du moment;
- audition d'un procès à la Cour d'Assises, ...
- Avocat dans l'école

Activités parascolaires au primaire:

- visite d'une bibliothèque communale et de la poste,
- visite du Préhistosite de Ramioul,
- goûter pour la fête d'Halloween,
- le photographe à l'école,
- visite de saint Nicolas,
- sortie au cinéma
- journée pédagogique à la ferme pour les 1^{re} et 2^e années,
- classes de dépaysement pour les 5^e et 6^e années,
- grand bal de Carnaval,
- journée Portes ouvertes à l'école
- excursion de fin d'année,
- matinée d'accueil pour les 3^e maternelles,
- spectacle de fin d'année pour les parents, ...
- journée découverte aquatique pour les 1^{ères} et 2^{ème} années
- participation aux divers tournois de la FSEC

Chaque année, outre les sorties pédagogiques ponctuelles, des voyages à caractère culturel et pédagogique sont proposés à tous les élèves d'une même option ou d'une même année afin de leur permettre de mieux se connaître et de s'apprécier ainsi que pour leur permettre de découvrir d'autres cultures.

En 2013-2014, notre établissement s'est engagé aux côtés de 4 partenaires européens (Portugais, Polonais, Litvaniens et Turcs) dans un projet Comenius 2013/2015 d'envergure: apprendre à mieux se connaître et mieux s'apprécier au travers de la découverte des merveilles gastronomiques de nos pays respectifs. Le projet "Gastronomic Wonders Through Europe" est un merveilleux prétexte pour découvrir, *in situ*, l'autre, son pays et sa culture, tout en pratiquant activement l'anglais.

12 LUTTER CONTRE L'ECHEC SCOLAIRE

12.1 LES ELEVES AYANT DES DIFFICULTES ET TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE SONT ACCOMPAGNES PAR UNE LOGOPEDE SUR LES 2 SITES

12.2 LE CERCLE DE LA REUSSITE

Son rôle consiste à l'identification de problèmes, à leur analyse et à la recherche des solutions appropriées dans le but d'améliorer la qualité de vie à l'école et de lutter contre l'échec scolaire. A l'instar d'un "comité de quartier", ses membres, issus de la communauté éducative et de parents, ne représentent qu'eux-mêmes; chacun s'y exprime et est écouté dans un esprit démocratique et tolérant. Le Cercle de la Réussite fonctionne sous le patronage du Service de Méthodologie de l'Université de Liège. Cette initiative est propre à l'implantation d'Ougrée.

12.3 L'ACCUEIL DES ELEVES ET LE TUTORAT

Le corps éducatif met son point d'honneur à accueillir les nouveaux élèves comme il se doit pour leur permettre d'apprendre à se connaître et à se familiariser avec leur nouvel environnement. C'est tout particulièrement le cas pour les nouveaux élèves de 1^{re} année: ils seront systématiquement mis en contact avec les élèves du degré supérieur.

Volontaires, ceux-ci leur feront part de leur expérience d' "anciens" lors de rencontres organisées au niveau de la classe ou par le biais des délégués élèves.

En outre les élèves sont régulièrement informés:

- des objectifs poursuivis et à atteindre dans chaque discipline,
- des compétences exigées,
- de l'utilité d'une méthode de travail,
- des exigences spécifiques de chaque professeur.

Tout est et sera mis en œuvre pour garder des classes à taille humaine, dans le respect strict des normes d'encadrement. De nombreuses heures de remédiation sont injectées non seulement au 1^{er} degré, afin d'apporter un réel soutien aux élèves entrant dans le secondaire, mais aussi aux autres degrés. En plus de ces heures consacrées à la remédiation, notre communauté éducative soutient nos élèves, tous degrés confondus, grâce à l'action de nombreux professeurs bénévoles qui organisent des groupes de remédiation ouverts à tous.

Au 3^e degré, depuis 2010/2011, les élèves reçoivent une formation spécifique aux méthodes de travail et à la prise de notes efficace selon la méthode de l'asbl "Cognosco". Depuis deux ans, ce sont des professeurs bénévoles qui se sont formés à cette méthode qui dispensent la formation.

Au primaire, il nous semble particulièrement important de déceler, dès qu'ils se manifestent, les premiers signes de décrochage, afin de remédier aux difficultés constatées. Pour aider les enseignants dans cette tâche complexe et leur permettre de fonctionner en équipe et de réfléchir ensemble à la manière de diagnostiquer puis de résoudre les difficultés des élèves, plusieurs groupes de concertation ont été mis en place.

Par la pédagogie différenciée, démarche d'enseignement consistant à varier les méthodes et les stratégies d'enseignement pour tenir compte des caractéristiques propres à chaque enfant, nous nous efforçons d'amener chaque élève à la maîtrise des compétences requises au terme de chaque année scolaire.

Enfin, si, en dépit de ces démarches, un élève n'a pas atteint les objectifs dans le temps imparti, l'équipe éducative pourra proposer à ses parents, au moment qu'elle juge le plus opportun, de lui faire fréquenter une année complémentaire. Au cours de cette année complémentaire, les compétences déjà acquises par l'enfant seront bien entendu prises en compte et un apprentissage personnalisé lui sera proposé afin de lui permettre de combler ses lacunes. Dans ce cas de figure, l'emploi du temps de l'élève est adapté. Il est primordial de lui permettre de fréquenter en parallèle les cours de la classe où il a éprouvé des difficultés et ceux de la classe supérieure dans les matières qu'il a maîtrisées.

C'est pourquoi la collaboration entre les instituteurs est encouragée.

Il est par ailleurs souhaitable que l'équipe éducative fasse le point sur l'évolution de l'enfant, en présence des parents aussi souvent que nécessaire.

Une classe F.L.E. (français langue étrangère) est mise sur pied pour aider les élèves qui ne parlent pas français. L'objectif principal est de permettre aux élèves qui y travaillent d'intégrer le plus rapidement possible le cursus scolaire ordinaire.

12.4 ECOUTE ET METHODE DE TRAVAIL

12.4.1 L'écoute

Aujourd'hui, les jeunes adolescents associent spontanément les apprentissages scolaires à leur vécu affectif. Cet état de fait les amène bien souvent à coller sur le front de l'enseignant des étiquettes aussi variées que papa, maman, faux frère, bourreau, copine, ...

Dans ce jeu relationnel, où la projection est reine, l'attitude juste de l'adulte est difficile à trouver. Elle se situe à mi-chemin entre la mise à distance pure et simple des élèves et l'adhésion sans détours à leurs sollicitations: la première n'est guère appréciée des jeunes, la seconde se révèle souvent dangereuse pour l'enseignant. Cette attitude juste, mélange d'autorité et de bienveillance, s'exprime au mieux à travers la qualité d'écoute. Cette dernière révèle à la fois la réalité de l'intérêt porté à la personne et la reconnaissance de qui elle est.

L'écoute est la pierre d'angle de toute relation. A ce titre, elle fait l'objet d'un intérêt tout particulier au sein de notre école, non seulement dans le chef des élèves, mais également auprès de tous les adultes, quelle que soit leur fonction.

Outre sa position centrale dans les situations de relation, l'écoute occupe une place particulièrement importante dans le domaine pédagogique puisqu'elle représente la porte d'entrée de la plupart des apprentissages des élèves dont nous avons la charge. A l'école, l'écoute est primordiale. Quelles que soient les méthodologies utilisées, si l'on ne fait pas de l'utilisation de cette faculté un préalable nécessaire, les études de nos élèves sont, pour bon nombre d'entre eux vouées à l'échec. Aussi, nous proposerons une série d'activités susceptibles de la développer:

- Formation à l'écoute active pour des professeurs et élèves par l'U Paix ASBL Namur ;
- formation de professeurs à l'espace de parole régulée en collaboration avec l'U Mons;
- formation de tous les élèves de 1^{re} année par un exercice hebdomadaire: assimilation et intégration de la posture d'écoute et de divers processus mentaux d'apprentissage (l'évocation).

12.4.2 *La méthode de travail*

- "Il ne comprend rien!"
- "Elle n'est pas capable de retenir cinq lignes!"
- "Une minute d'attention, c'est trop pour lui!"

Ces constats qui se répètent finissent par lasser. Quelles réponses apportons-nous? Comment fait-on pour comprendre? La mémorisation est-elle la même pour tout le monde? Et l'attention, qu'est-ce que c'est?

Les activités mentales nécessaires aux apprentissages se déroulent d'une manière précise mais différente selon les personnes. Un tel comprend en faisant des applications ou en jouant avec les contraires un autre a besoin d'un résumé séquentiel. Un autre encore retient en recopiant ses notes.

Ces quelques réflexions nous invitent à réfléchir sur les cinq gestes mentaux (l'attention, la mémorisation, la compréhension, la réflexion et l'imagination) qui sont autant de compétences transversales. Ces compétences soutiennent l'ensemble des processus d'apprentissage et, à ce titre, constituent des présupposés à toute pédagogie. C'est la raison pour laquelle il nous semble légitime de placer leur étude au cœur du dispositif pédagogique:

- une aide individuelle, prioritairement pour les élèves de première année (quoique tous, même les rhétoriciens, puissent être intéressés par une méthode de travail personnellement adaptée);
- un cours de méthode de travail dans le cadre de la remise à niveau des élèves de du 1^{er} degré ou au 3^e degré ;
- une information (ou une formation) des professeurs en vue d'éclairer leurs méthodes d'enseignement et de les élargir au besoin.
- Une école des devoirs accessibles du 16h10 à 16h55, le lundi, mardi et jeudi.

13 **UNE ECOLE FAVORISANT L'AUTONOMIE ET LA REUSSITE**

13.1 Projet de soutien et renforcement de la langue française

Des heures de NTPP sont utilisées à chaque degré pour animer des activités de pratique de la langue dans un cadre autre que celui de la classe. Il s'agit par exemple de l'initiation au théâtre, au conte, renforcement de l'écriture et de l'expression verbale.

13.2 L'Atelier de lecture

"L'espace Rencontre" et le P28' sont valorisés en devenant l'ossature de "l'Atelier Lecture". Ce dernier s'intègre particulièrement dans le cadre du cours de français. Il a pour mission de rendre aux élèves le goût de la lecture, d'en faire des lecteurs habiles mais aussi critiques par rapport à l'information reçue, d'améliorer la pratique de la langue française. Il peut, dans un second temps, étendre son champ d'action aux langues étrangères dans le cadre des cours de langues modernes et de son atelier langues spécialement équipé pour accueillir les élèves de l'immersion en néerlandais initiée le 1^{er} septembre 2007 et qui a vu sa première promotion sortir de rhétorique ce 30 juin 2013.

13.3 L'ESPACE RENCONTRE ET « LE COIN INTERNET » – CYBER-MEDIA

Dans le cadre de "la lutte contre le temps perdu", leur action sera renforcée.

L'espace Rencontre et le l'espace internet d'Ougrée seront des endroits favorisant le travail personnel ou collectif grâce à l'accès à des outils de référence: dictionnaires, revues, fardes de documentation, revues de presse, utilisation d'Internet.

Le centre Cyber-média: à l'heure des nouvelles technologies de l'information, la maîtrise du "web" est un atout certain. Le centre Cyber-média sera utilisé dans ce sens. Un site particulier à l'établissement sera créé. Il deviendra un lieu de communication (présentation de l'établissement, des réalisations d'élèves, des activités scolaires et, pourquoi pas, de notes de cours). Plus de quarante tableaux blancs interactifs (à Seraing secondaire et primaire ainsi qu'à Ougrée) permettent à la fois de maintenir l'usage "classique" de l'écriture et d'intégrer toutes les possibilités du multimédia (accès direct à l'Internet, CD-ROM, aux supports de cours).

La bibliothèque et le local informatique sont des endroits très appréciés des élèves du primaire. Réalisés sous forme de projets, ces deux locaux sont indispensables dans le développement intellectuel des élèves. Le goût à la lecture se cultive dès le plus jeune âge et l'informatique est devenue une activité indispensable pour les enfants.

13.4 LES ACTIVITES DE REMEDIATION

Dès le 1^{er} degré, les élèves en difficultés, seront dirigés vers les cours de rattrapage dispensés par certains professeurs. L'accent sera mis sur les difficultés rencontrées conduisant ainsi à l'élaboration d'une remédiation personnalisée par l'utilisation de la classe-atelier et le recours à l'enseignement assisté par l'ordinateur.

Au primaire, une école de devoirs est organisée tous les jours pour aider tous les enfants qui le souhaitent. Ils ont à leur disposition du matériel, des référentiels, des dictionnaires, Internet, ... Les enfants sont toujours encadrés par un enseignant. Des périodes d'adaptation sont également dispensées dans les classes

13.5 UNE ORIENTATION ADEQUATE

Une information sur l'orientation à chaque fin de cycle sera donnée par le centre PMS

Une information sur les carrières et les débouchés sera également faite aux élèves en fin de 6^e année en collaboration avec le Centre Psycho-médico-social. La participation aux opérations carrière et la visite d'établissements d'enseignement supérieur seront encouragées.

Un stage en entreprise est imposé aux élèves de 5^e et 6^e TQ, dans le cadre des activités destinées à favoriser la motivation par les élèves de leurs choix professionnels et des choix d'études qui en résultent. Il permettra également d'évaluer leurs compétences et leurs aptitudes professionnelles de manière continuée en conditions réelles de travail.

Un stage sportif (en alternance ski et sports d'eau) sera proposé chaque année aux élèves de l'option Education physique de niveau A (voir ci-dessous).

Les enfants en difficulté sont testés par les spécialistes du centre PMS.

Pour eux, une journée complète est organisée dans le secondaire à l'ARLD. Ils sont pris en charge par des professeurs qualifiés et peuvent se rendre compte de ce qui les attend l'année suivante.

En fin d'année, Monsieur le Préfet, la Directrice du primaire et le Directeur du centre PMS viennent répondre à toutes leurs questions concernant l'enseignement secondaire et ses possibilités.

14 EDUCATION A LA SANTE

Trois axes constitueront l'ossature du Projet "Santé".

Education à la sexualité: en coopération avec le planning familial et le Centre Psycho-médico-social.

Education à l'hygiène alimentaire: en coopération avec le Centre Psycho-médico-social et le service de diététique de l'Hôpital du Bois de l'Abbaye à Seraing, des informations relatives à l'hygiène alimentaire seront fournies aux élèves. Elles répondront à une enquête impliquant toute la communauté éducative. Elles induiront en collaboration avec nos deux restaurants scolaires l'élaboration de menus adéquats. Potage frais, fruits et légumes à discrétions sont disponibles, même pour les repas sandwiches!

Repas chaud à un prix démocratique et soupe gratuite pendant les examens du secondaire, lorsqu'il n'y a plus de repas chaud.

Lutte contre les assuétudes: en collaboration avec des asbl spécialisées et des services provinciaux (Diabolomanque, ...), l'accent sera mis sur les dangers du tabagisme, de l'alcoolisme, de la toxicomanie, les écrans,... qui guettent les jeunes.

15 LES STAGES EN ENTREPRISES ET L'EPREUVE DE QUALIFICATION

L'organisation du stage en entreprise des élèves de 5^e et 6^e technique de qualification a été revalorisée.

Cette action a pour objectif de permettre aux élèves de cette section de :

- participer à la vie active,
- s'intégrer à une équipe,
- se responsabiliser.

Le stage en entreprise se clôture par la rédaction d'un rapport de stage dans le but de :

- apprendre à nos élèves à gérer un travail dans l'espace et le temps, (rendre dans les délais impartis, ...);
- mettre en forme leurs idées;
- développer un esprit de synthèse;
- publier un document complet et correct tant au niveau de l'orthographe qu'à celui des règles d'édition, un TFE.

L'épreuve de qualification, désormais obligatoire, permettra :

- de préparer l'insertion professionnelle par la mise en contact avec le milieu de l'entreprise;
- à nos élèves de faire un exercice de synthèse en interdisciplinarité;
- de développer l'autonomie et la confiance en soi grâce à un travail de recherche à présenter et défendre en public;
- de valoriser l'enseignement technique.

L'épreuve finale de qualification sera précédée de minimum trois épreuves intégrées (EAC) tout au long du 3^e degré. L'évaluation des épreuves intégrées est une évaluation formative. Au besoin, des cours de la formation commune seront intégrés à l'évaluation. L'évaluation du stage rentre également prise en compte pour l'obtention du Certificat de Qualification.

Il est également important de noter qu'il est impératif de présenter toutes les épreuves liées à l'obtention du certificat de qualification.

16 LES STAGES SPORTIFS DE L'OPTION EDUCATION PHYSIQUE DE NIVEAU A (MULTISPORTS)

Outre les journées sportives à thème (escalade, musculation, patinoire, équitation, ...), des stages sportifs sont organisés chaque année pour les élèves de l'option pendant la période scolaire. Il a été convenu que l'inscription dans l'option sous-entend la participation obligatoire de chaque en 3^e et en 5^e années. Les stages sportifs de l'option seront alternativement des sports de neige et des sports d'eau. Ce faisant, chaque élève aura l'occasion de pratiquer au moins une fois un sport de glisse et un sport d'eau (voile, surf, ...). De plus, les élèves devront participer activement aux manifestations sportives comme la marche parrainée, le jogging annuel, ...

17 AMELIORATION DU POTENTIEL PROFESSIONNEL ET ENRICHISSEMENT INDIVIDUEL DES MEMBRES DU PERSONNEL

Deux journées de formation en inter-réseaux seront organisées une année sur deux et tous les professeurs y participent. De plus et suivant les demandes motivées, d'autres collègues peuvent s'inscrire à d'autres formations: pour ce faire, la collaboration de l'Institut de Formation sera sollicitée.

Trois formations obligatoires sont organisées chaque année pour tous les enseignants du primaire et pour tous les professeurs de cours spéciaux (langue, éducation physique, cours philosophiques, ...).

18 EVOLUTION DE L'IMMERSION EN NEERLANDAIS DEPUIS 2007

Organisée à l'Athénée royal Lucie Dejardin sur le site d'Ougrée depuis septembre 2007, l'immersion en langue néerlandaise connaît un engouement de plus en plus important. La première promotion de rhétoriciens est sortie en juin 2013.

En mars 2014, nous avons signé un partenariat avec l'école fondamentale communale Joseph Distexhe à Ougrée.

Qu'est-ce que l'immersion?

En plus des cours de langue moderne, ils font l'apprentissage de matières diverses en néerlandais: 12 périodes sur 32, soit $\pm \frac{1}{3}$ des cours au 1^{er} degré, $\frac{1}{4}$ aux 2^e et 3^e degrés sont dispensés dans la langue de Vondel.

Le choix du néerlandais s'est imposé parce que c'est la langue du voisin. Seraing est proche du Limbourg et des Pays-Bas, il est donc aisé d'organiser des activités dans ces régions. Le néerlandais est un passeport pour l'emploi et un atout pour nos élèves lors de leur entrée dans le monde du travail. Le néerlandais favorise également l'intégration en Belgique.

Depuis 2007, ce sont toujours des enseignants dont la langue maternelle est le néerlandais qui dispensent les cours de l'immersion.

19 INSCRIPTION DE NOS ELEVES ET NOTRE ECOLE DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les temps changent. Ils ont déjà changé. Aujourd'hui, personne ne peut plus ignorer cette réalité. Notre planète souffre. Pollution, réchauffement climatique, démographie galopante, épuisement du pétrole, déforestation, surexploitation de l'eau douce, ... Les scientifiques sont tous d'accord: ce sont nos modèles de sociétés basés sur le profit et la rentabilité qui sont en cause.

Il faut réinventer une société qui prenne en compte à la fois le bien-être de tous les habitants de la planète et la préservation de ses ressources pour les générations futures. Cette nouvelle société, durable, ce sont nos enfants qui la créeront, et nous nous devons de les aider dans la mesure de nos possibilités.

Dans cette optique, nous avons décidé d'inscrire notre école dans le développement durable. Nous voulons sensibiliser nos élèves aux défis qui s'annoncent, leur permettre de faire leurs choix de vie en toute connaissance de cause et, dans la mesure du possible, leur servir d'exemple.

Dans notre école, de nombreuses et diverses activités, petites ou grandes, sont organisées au cours de l'année afin de faire de nos élèves de futurs citoyens responsables, conscients des défis qui les attendent et capables d'y faire face. En voici quelques exemples:

- approbation de notre Charte sur les déchets, tri systématique des déchets dans l'établissement,
- sensibilisations sur les thèmes de l'éducation relative au développement,
- toute autre opportunité permettant de souligner cette thématique cruciale pour demain.

20 NOS FUTURS PROJETS

Dans les années à venir, nous souhaitons:

- créer une classe pour les personnes à mobilité réduite;
- continuer le développement des nouvelles techniques de communication dans tous nos locaux;
- en plus des moyens énumérés dans le cadre de la remédiation, continuer le projet de remédiation du mercredi après-midi avec le soutien de l'asbl Enseignons.be;
- poursuivre le développement de notre plateforme numérique en augmentant les fréquentations
- acquérir des mini ordinateurs pour développer l'usage et la critique des sites internet, développer les apprentissages personnels
- créer une structure pour encadrer immédiatement les élèves primo-arrivants.
- Poursuivre le projet de valorisation de la langue française
- Mise en place d'un conseil de discipline à la rentrée 2017-2018 (phase test), voir annexe

21 CONCLUSION

A travers ce document, nous voulons tout d'abord vous remercier pour l'attention que vous portez à notre établissement.

Dans nos murs, votre enfant trouvera un endroit où l'on va lui enseigner une série de savoirs, de savoir-faire mais également de savoir-être. Il y découvrira que notre école est un lieu où droits et devoirs cohabitent, un lieu où le dialogue et la discipline font partie de notre quotidien, un lieu où l'erreur est permise et comprise et expliquée, où votre enfant est écouté et entendu.

D'un point de vue pédagogique, soyez convaincu que toutes les techniques et actions entreprises convergent vers le même objectif prioritaire à savoir l'épanouissement personnel de votre enfant.

Toutes les actions énumérées, avec la collaboration de nos partenaires pédagogiques, reflètent notre volonté de voir évoluer votre enfant à son meilleur niveau. Qu'il se sente à sa place et intégré du mieux possible dans notre société dans le respect des valeurs qui animent notre réseau d'enseignement, à savoir: le respect, la neutralité, la démocratie, l'émancipation sociale ainsi que l'ouverture et la démarche scientifique.